



# XVII<sup>e</sup> centenaire du concile de Nicée

ΕΝΑ ΜΟΝ ΠΑΤΕΡΑ ΠΑΝΟΚΡΑΤΗ  
ΠΑΝΤΩΝ ΚΑΙ ΔΟΡΑΤΩΝ. ΚΕΙΣ ΕΝΑΙ  
ΜΟΝΕΝ, ΩΝ ΕΚ ΤΩ ΠΡΟΣΓΕΜΗΘΕΝΤΑΙ ΤΩ ΠΑΝΤΩΝ ΤΩΝ  
ΩΣ ΘΕΟΣ ΑΛΘΙΝΟΝ ΕΚΘΕΣ ΑΛΘΙΝΩ ΓΕΜΘ  
ΤΑ ΟΜΟΙΟΝ ΤΩ ΠΑΤΕΡΙ ΔΙΣ ΤΑ ΠΑΤΕΡΕΝΣ. ΔΙ ΗΜ  
ΩΣ ΚΑΙ ΤΩ ΗΜΕΤΕΡΑΝ ΩΤΗΡΙΑ ΚΑΤΕΛΘΟΝΤΑ ΚΑΙ  
ΘΕΝΤΑ ΕΚ ΓΝΩΜΩΣ ΑΙΣ ΚΑΙ ΜΑΡΙΑΣ ΤΩ ΠΑΡΘΕΝΩ Κ  
ΑΝΑΡΩΘΕΝΤΑ ΤΩ ΥΠΕΡ ΗΜΩ ΕΠΙ ΠΟΝΤΙΩΣ Γ  
ΑΙ ΠΑΘΟΝΤΑ, ΚΑΙ ΤΑΦΕΝΤΑ...

---

Journée d'études  
du 18 février 2025  
Sous la direction de  
Benoît Gain



# Cahiers du Centre théologique de Meylan



XVII<sup>e</sup> CENTENAIRE  
DU  
CONCILE DE NICÉE  
(juin-juillet 325)

Journée d'études du 18 février 2025

Sous la direction de Benoît Gain

Benoît GAIN, Bernard MEUNIER et Marc MILHAU

GRENOBLE

2026

LES ÉDITIONS BLANCHE DE PEUTEREY

© Centre théologique de Meylan

© Les Éditions Blanche de Peuterey, 2026.

Visitez notre site [www.peuterey-editions.com](http://www.peuterey-editions.com) et abonnez-vous à notre newsletter pour être informé des nouveautés.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux.

ISBN version imprimée : 978-2-36878-341-2

ISBN version numérique : 978-2-36878-342-9

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2026

# Table des matières

<b>Abréviations utilisées</b>	10
<b>Introduction</b>	13
BENOIT GAIN	
<b>Les auteurs</b>	16
<b>Le concile de Nicée (325) : aspects historiques</b>	18
BENOÎT GAIN	
<b>I. Aperçu de nos sources</b>	18
<b>II. Convocation et préparation du concile</b>	20
Le lieu	22
La provenance des participants	25
Le rang ecclésiastique	27
Le « profil » des participants	27
Identité du président	28
Des participants venus de la Perse et de l'Arménie ?	29
Proportion d'Orientaux et d'Occidentaux	31
L'acheminement des participants	33
<b>III. Ouverture et organisation du concile</b>	37
Décisions prises et sanction	42
<b>IV. Clôture du concile</b>	44
Procès-verbaux	47
<b>V. « Réception » immédiate du concile</b>	50
<b>Conclusion</b>	54

**Nicée (325) : signification théologique** 56

BERNARD MEUNIER

**I. Pourquoi Nicée a-t-il eu lieu ?** 56

Reconstruire l'unité mise à mal,  
une volonté impériale 57

**II. Qu'est-ce qui est nouveau à Nicée ?** 59

Des précédents partiels 59

Une dimension œcuménique 60

Et le pape ? 61

Quelle cohésion de l'assemblée ? 61

La pression impériale 62

**III. Le résultat théologique du concile** 63

Le Symbole de foi et son « consubstantiel » 64

Une innovation douteuse ? 65

Un langage ambigu ? 65

Les autres décrets du concile 69

**IV. Nicée et nous** 71

**Le « labyrinthe des formules de foi » : Après Nicée (325), d'Antioche (341) à Constantinople (360)** 74

MARC MILHAU

**I. Du concile de Nicée à la mort de Constantin (22 mai 337)** 75

**II. De la mort de Constantin (22 mai 337) à celle de Constant (janvier 350)** 81

Le concile de Rome (340/341) 81

Le synode d'Antioche (dit des Encénies ou de la Dédicace) (341) 83

Le concile de Sardique (Sofia) (automne 343) 87

Le synode d'Antioche (344) 91

<b>III. L'empire unifié : le règne de Constance II</b>	
<b>(août 353 - 3 novembre 361)</b>	95
Les conciles d'Arles (353) et de Milan (355)	96
Le « blasphème de Sirmium »	
(été 357) ou Sirmium II	100
La Lettre synodale d'Ancyre (Pâques 358) - Synode de	
Sirmium (III) (été 358)	104
La victoire de l'arianisme : le « Credo daté » (22 mai 359)	
et le synode de Constantinople (janvier 360). L'amorce de	
son déclin : le concile de Paris (360)	107

## Abréviations utilisées

Les sigles des revues sont ceux de *L'Année philologique*

- Bardy *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction d'A. Fliche et V. Martin. T. III : *De la paix constantinienne à la mort de Théodose (395)*, par G. Bardy, P. de Labriolle et J. R. Palanque, Paris 1936.
- CCO A. Weckwerth, *Clavis Conciliorum Occidentalium septem prioribus saeculis celebratorum* (Corpus christianorum), Turnhout, 2013.
- CHAP Peter VAN NUFFELEN & Lieve VAN HOOF, *Clavis historicorum Antiquitatis posterioris* (Series : Corpus christianorum. Claves-Subsidia), Turnhout, 2020.
- COD II G. Alberigo (dir.), *Les conciles œcuméniques. II. Les décrets. 1 : De Nicée à Latran V, 325-1517*, Paris 1994 ; réimpression en 2012.
- CPG *Clavis Patrum Graecorum*, cura et studio M. Geerard . II : *Ab Athanasio ad Chrysostomum (s. IV)*, n° 2000-5197, Turnhout, 1974.

- CPG II/I      *Clavis Patrum Graecorum. Volumen II : Saeculum quartum, Patres Postnicaeni. Tomus 1 : Scriptores Alexandrini et Aegyptii*, cura et studio Mauriti GEE-RARD. Deuxième édition, revue et mise à jour par J. NORET (Corpus Christianorum. Clavis Patrum Graecorum II/1), Turnhout, Brepols, 2023.
- CUF            *Collections des Universités de France*, dite communément *Collection Budé*.
- DACL          *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie*, Paris, 1903-1953, 15 vol..
- DAGR          *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* (Darremberg et Saglio), Paris. 1877-1919, 5 tomes en 10 vol.
- DECA          *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien*, s/d. d'A. Di BERARDINO, Paris, 1990, 2 vol.
- HE             *Histoire ecclésiastique*
- HLGC III, IV, V      *Histoire de la Littérature grecque chrétienne des origines à 451. III : De Clément d'Alexandrie à Eusèbe de Césarée*, sous la responsabilité de B. Pouderon, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 2017.

- HLL VI *Handbuch der lateinischen Literatur der Antike*, herausgegeben von R. HERZOG (†) und P. L. SCHMIDT (†). Sechster Band : *Die Literatur im Zeitalter des Theodosius (374-430 N. Chr.)*. Erster Teil : Fachprosa, Dichtung, Kunstprosa, herausgegeben von J.-D. BERGER, J. FONTAINE (†), P. L. SCHMIDT (†) unter Mitarbeit der Beiträgerinnen und Beiträger (...) – Zweiter Teil : Christliche Prosa, herausgegeben von J.-D. BERGER, J. FONTAINE (†), P. L. SCHMIDT (†) unter Mitarbeit der Beiträgerinnen und Beiträger ), München, 2020. (*Handbuch der Altertumswissenschaft*, VIII, 6).
- Jones A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire (284-602)*, 3 vol. Oxford, 1964.
- PCBE H.-I. MARROU, puis A. MANDOUZE et Ch. PIETRI, *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire* : I. *Afrique (303-533)*, Paris, 1982, s/d. d'A. MANDOUZE. – II. *Italie (313-604)*. T. I : A.-K. ; T. II : L.-Z, s/d. de Ch. PIETRI (†) et L. PIETRI, École Française de Rome, 1999-2000, 2 vol. – III. S. DESTEPHEN, *Prosopographie du diocèse d'Asie (325-641)*, Paris, 2008. – IV : *Prosopographie de la Gaule chrétienne (314-614)* sous la direction de L. PIETRI et M. HEIJMANS (...). I : *A-H*. II : *I-Z et fragments*. Paris, 2013.
- Pietri *Histoire du christianisme*, s/d J.-M. Mayeur, Ch. (†) et L. Pietri, A. Vauchez et M. Venard, Paris, 1995.
- SC Sources chrétiennes.

## Introduction

BENOÎT GAIN

Ma reconnaissance s'adresse tout d'abord à Bertrand Meslin, alors Directeur du Centre Théologique de Meylan (CTM), qui a mis tout en œuvre pour organiser cette demi-journée consacrée au XVII<sup>e</sup> centenaire du concile de Nicée, premier concile œcuménique (nous verrons en quel sens), puis à mes collègues et amis Bernard Meunier et Marc Milhau. Avant de préciser la portée de leurs interventions respectives, il convient de souligner que nous ne cherchons nullement à rivaliser avec d'autres institutions prestigieuses, qu'elles organisent des colloques ou congrès ou consacrent cette année à l'événement un numéro spécial de telle ou telle revue (ainsi *Connaissance des Pères de l'Église*, *Communio* ou *Transversalités*). En fait de publication, celle-ci sera bien plus modeste que le prestigieux *Cambridge Companion to the Council of Nicaea*, sous la direction de Young Richard Kim, un volume de plus de 400 p. publié en 2021<sup>1</sup>. Les célébrations se poursuivant tout au long de l'année 2025, il va de soi qu'il faudra attendre l'année prochaine pour tirer le bilan de toutes ces manifestations. Dorés et déjà, on voit la multiplicité des points de vue abordés : historique (convocation du concile et organisation des débats), théologique (origine et élaboration de la formule de foi), politique (rôle de l'empereur Constantin le Grand ; nature des relations entre l'Église romaine ou Grande Église et le pouvoir impérial), canonique (étude des 20 canons disciplinaires, valeur juridique des décisions), liturgique (fixation de la fête de Pâques), philologique (absence des actes conciliaires ; établissement du texte dans la ou les langues originales et leurs versions anciennes en différentes langues), etc.

---

<sup>1</sup> Cambridge University Press, XIX-424 p. (bgr. p. 378-415). Je remercie Sœur Éliane POIROT ocd, de m'en avoir ménagé l'accès.

Essayons du moins de faire mention des plus importantes célébrations des différentes Églises et confessions chrétiennes, puisque le contenu du credo de Nicée, antérieur à toutes nos divisions, leur est commun : portée œcuménique de l'anniversaire ! Une centaine d'années plus tard, le concile d'Éphèse en 431 marquera une première déchirure, celle d'avec l'Église syrienne orientale, dite aussi Église nestorienne, du nom de son chef de file, le patriarche Nestorius. Dans l'Église orthodoxe, le concile de Nicée est célébré depuis l'année 518, comme le « Dimanche des Pères du premier concile œcuménique », le dimanche après l'Ascension<sup>2</sup>. Il faudrait mentionner aussi l'iconographie du concile de Nicée, que de nombreuses affiches ou tracts ont cette année largement diffusée. Le symbole de Nicée est aussi la profession de foi des Églises protestantes. Il convient donc de marquer ce qui nous unit comme frères dans la foi, autant que ce qui nous différencie ou nous sépare.

Du côté catholique, le pape François avait prévu de se rendre sur les lieux au début de l'été et d'y rencontrer S. S. le Patriarche œcuménique, Bartholomée I<sup>er</sup>. Dès le 16. XII. 2024, le pape avait approuvé le document préparé par la Commission Théologique Internationale : *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur. Le 1700<sup>e</sup> anniversaire du Concile œcuménique de Nicée*<sup>3</sup>. Du fait du décès du pape François (21. IV. 2025), ce n'est que le 29 novembre que Léon XIV a pu participer à une réunion de prière avec les autres représentants des Églises, célébration précédée, le 23 novembre, de la publication d'une courte lettre apostolique, *In unitate fidei*<sup>4</sup>.

---

2 Ioan MOGA, « Le concile de Nicée (325) dans l'Église orthodoxe », *Communio* 49, 6 (nov.-déc. 2024), p. 84-85.

3 En ligne sur < [https://www.vatican.va/roman\\_curia/congregations/cfaith/cti\\_documents/rc\\_cti\\_doc\\_20250403\\_>](https://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/cti_documents/rc_cti_doc_20250403_>)

4 En ligne sur : [www.vatican.va/content/leo-xiv/fr/apost\\_letters/documents/20251123-in-unitate-fidei.html](http://www.vatican.va/content/leo-xiv/fr/apost_letters/documents/20251123-in-unitate-fidei.html)

L'après-midi a été répartie en trois temps, de durée sensiblement égale :

1) D'abord j'évoquerai les événements qui furent l'occasion de la convocation de cette assemblée : la naissance d'une doctrine énoncée par le prêtre d'Alexandrie Arius, d'où son nom d'*arianisme*, et le déroulement de l'événement lui-même de 325. Partie historique.

2) Ensuite Bernard Meunier, spécialiste de la christologie des Pères, expliquera comment et pourquoi les Pères ont eu recours au terme de *consubstantiel* – rétabli dans la dernière traduction française du rite romain, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent 2021. Il abordera ensuite rapidement quelques points de discipline décidés par les Pères de Nicée.

Nous pourrons alors marquer une pause et un temps pour vous permettre de poser des questions.

3) Enfin, Marc Milhau, spécialiste d'Hilaire de Poitiers, traitera de l'après-concile, plus précisément des débats qui ont suivi l'adoption du terme *consobstantiel* – en fait, plus que des débats ont enflammé de nombreux synodes, il s'agit de conflits et même des mesures coercitives prises par l'empereur Constance II, partisan de l'arianisme. La complexité des controverses, l'adjonction à celles-ci de la place de l'Esprit Saint, ne lui permettra pas d'aller au-delà du synode de Constantinople au début de 360.

Nous espérons que ce petit livret, malgré ses dimensions modestes, permettra au lecteur de se faire une idée d'une étape importante de la formulation du dogme.

## Les auteurs

**Benoît GAIN**, agrégé de lettres classiques, professeur (émérite) de langue et littérature latines à l'Université Grenoble-Alpes, a publié *L'Église de Cappadoce d'après la correspondance de saint Basile* (Rome 1985), puis, dans sa thèse de Paris-IV il a étendu ses recherches aux *Traductions latines de Pères grecs*. La collection du manuscrit *Laurentianus San Marco 584[...]*, (Berne 1994), et à leur réception en Occident (IV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Ces investigations l'ont amené à analyser les éditions des mauristes, et il a collaboré pendant près de 20 ans au *Répertoire des traductions françaises des Pères de l'Église* entrepris par Jacques Marcotte osb, jusqu'à sa mise en ligne par Brepols. Disciple du Professeur Yves-Marie Duval († 2007), il a contribué à la sauvegarde de ses travaux interrompus par la maladie et a achevé son édition d'Ambroise, *Sur la mort de Théodose*, dans *Sources chrétiennes*, 629 (2022). Il collabore à la nouvelle édition de la correspondance de saint Jérôme dirigée par Benoît Jeanjean.

**Bernard Meunier**, ancien chargé de recherche au CNRS (HiSoMA, équipe des Sources chrétiennes), ancien professeur à la Faculté de théologie de Lyon et ancien Directeur de l'Institut des Sources chrétiennes. A travaillé sur Cyrille d'Alexandrie : *Le Christ de Cyrille d'Alexandrie, le salut et la question monophysite*, Paris, Beauchesne, 1997 (Théologie historique, 104). Du même, il a édité dans *Sources chrétiennes* une partie des *Lettres festales* (i-vi), SC 372 (1991) et (xii-xvi), SC 434 (1998), ainsi que ses deux premiers livres du *Commentaire sur Jean*, SC 600 (2018) ; 641 (2023). On lui doit aussi deux ouvrages sur la formation de la doctrine chrétienne : *La naissance des dogmes chrétiens*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000 (coll. Tout simplement, 28) ; trad. italienne (2001) et portugaise (2005) ; et *Les premiers conciles de l'Église. Un ministère d'unité*, Lyon, Profac, 2003.

**Marc Milhau**, professeur de lettres classiques en collège et lycée, puis maître de conférences en langue et littérature latines à l'Université de Poitiers. Son travail de recherche (doctorat de 3<sup>e</sup> cycle), sous la direction du Professeur Jean Doignon, éminent spécialiste d'Hilaire de Poitiers (*Hilaire de Poitiers avant l'exil*, Études augustinienes, Paris 1971), a abouti à l'édition du *Commentaire sur le Psaume 118* d'Hilaire de Poitiers dans la collection Sources Chrétiennes (vol. 344 et 347 en 1988). La lecture, parallèlement à l'œuvre exégétique, des ouvrages dogmatiques et historiques d'Hilaire de Poitiers l'a amené à s'intéresser aux débats autour de la réception du symbole de Nicée.

## Le concile de Nicée (325) : aspects historiques

BENOÎT GAIN

### I. Aperçu de nos sources

Le programme du colloque organisé à Issenheim les 3-5 septembre me fournit fort à propos mon entrée en matière : « Il serait étrange, écrit Mgr Pierre BATTIFOL en 1925, qu'un concile comme celui de Nicée, convoqué par l'empereur Constantin et aux décisions duquel l'empereur attachait tant de prix, n'eût pas procédé en forme et n'eût pas possédé des notaires pour dresser la sténographie de débats (...) Mais toute cette vraisemblance ne fait pas que l'on trouve trace des *acta* de Nicée<sup>1</sup>. » Comment connaissons-nous cet événement ? Vous vous en doutez certainement, nous ne disposons pas pour ce premier concile de récits écrits comparables à ceux dont Vatican II a fait l'objet : pas d'équivalent du *Journal* du Père M.-J. CONGAR ou de la *Chronique* du Père René LAURENTIN, pour ne prendre que deux exemples parmi quantité d'autres. Pour Nicée, dont les acteurs ont été nombreux, et les témoins *oculaires* bien plus encore, ceux qui ont recueilli les différents éléments, plus exactement, dont le récit nous est parvenu, sont très peu nombreux. Il s'agit essentiellement d'une part de quelques pages tirées de la *Vie de Constantin* rédigée en 339-340 par Eusèbe, évêque de Césarée de Palestine, père du concile, et d'autre part des notations ou informations recueillies par Athanase dans plusieurs de ses traités, alors qu'il était diacre d'Alexandrie mais ne semble pas avoir pris part aux débats.

Ajoutons-y, avec prudence, des bribes tirées des écrits du prêtre Arius qui vraisemblablement n'assista à aucune séance.

---

1 « Les sources de l'histoire du concile de Nicée », *Échos d'Orient* 1925, p. 386-387 (art. p. 385-402 ; 1927, p. 5-17).

Ne doivent pas être négligés quelques passages de traités christologiques d'évêques participants, mais l'essentiel de notre information nous est fourni par les auteurs d'« histoires ecclésiastiques » ; par ordre chronologique Rufin, prêtre d'Aquilée (en latin, vers 402), les autres en grec : Socrate (v. 429-430), Sozomène (v. 443-448), Théodoret de Cyr (v. 444-449), ps-Gélase de Cyzique<sup>2</sup> (ap. 476). L'existence d'un autre Gélase, de Césarée<sup>3</sup>, n'est plus guère admise. Le point de vue arianisant est représenté par l'historien Philostorge (v. 425-430) ; précisons qu'indépendamment de points de vue particuliers, les écrivains plus récents s'inspirent, ici ou là, de leurs prédécesseurs ou dépendent d'une source commune. Cependant ils sont très précieux car ils citent, souvent, *in extenso*, des documents ecclésiaux ou impériaux (le pouvoir impérial ne nous a pas en effet transmis directement la réglementation spécifique). Grâce à leur souci documentaire, dont l'*Histoire ecclésiastique* d'Éusèbe de Césarée était sans doute le premier exemple chrétien (les auteurs « païens » avaient donné l'exemple sous le Haut-Empire, depuis notamment Aulu-Gelle, vers 150), certains Pères (Athanasie, Hilaire de Poitiers) prennent soin d'adjoindre à leur exposé des « pièces », qu'elles soient intercalées ou regroupées sous forme d'un appendice étendu. Ainsi Athanasie, dans *Les décrets de Nicée*<sup>4</sup>, reproduit une dizaine de documents (c. 32-42) qui, à la suite d'une discussion des thèses d'Arius et

---

2 Auteur d'un *Σύνταγμα* sur le saint concile de Nicée ; CPG 6034 ; PG 85, 1186-1358. Voir CHAP 731, qui considère que l'ouvrage est anonyme. Éd. de G. C. HANSEN, *Anonyme Kirchengeschichte (Gelasius Cyzicenus, CPG 6034)*, GCS N.F. 9, Berlin 2002 ; éd. minor du même, dans *Fontes christiani*, 49,1-2, Turnhout, 2008, 2 vol.

3 Ch. PIETRI, p. 267, renvoie encore, prudemment, à l'historien Gélase de Césarée, d'époque incertaine, dont l'œuvre a disparu en tant que telle (voir cependant CPG 3521). C'est A. GLAS, *Die Kirchengeschichte des Gelasios von Kaisareia* (Leipzig, 1914), qui a formé cette reconstitution, reprise ou modifiée par plusieurs et finalement abandonnée. Panorama de la recherche par Y.-M. DUVAL, dans HLL VI, 2 (2020), p. 564-565 (plus détaillé dans le texte français original, malheureusement mutilé.). Voir aussi la notice de la CHAP n° 176. Le prêtre Jean (après Nicée et avant 476), cité lui aussi par Pietri, serait une fiction invoquée par l'Anonyme de Cyzique : CHAP n° 258 et n° 731.

4 Nouvelle édition de X. MORALES pour Sources chrétiennes, t. 649 (2025).

d'un exposé de la doctrine du concile, permettent de se faire une bonne idée du déroulement des événements. Des historiens modernes y ont abondamment puisé dans le cadre d'un panorama d'une histoire doctrinale du christianisme antique<sup>5</sup>. Il faut ajouter qu'à Constantin l'on doit plusieurs documents importants, en grec et même traduits en syriaque. Il s'agit de lettres reproduites (pas toujours *in extenso*) par les historiens « ecclésiastiques » ou de parties de décisions conciliaires. L'ensemble est en principe réuni commodément, en traduction française annotée, par P. MARAVAL, malheureusement méconnu<sup>6</sup>.

Enfin, les moyens modernes informatiques permettent de se faire une idée de la place de la « référence à Nicée » chez les Pères. Les Éditions Brepols ont numérisé presque toute la collection Sources chrétiennes : *Sources chrétiennes on line* (600 volumes sur 650 en juin 2025). *Nicée* se trouve dans 457 § (unité correspondant à peu près à une page, et il peut y avoir plusieurs occurrences du terme dans le même paragraphe). Je n'ai pas accompli, bien sûr, toute la consultation, mais il est incontestable que le chercheur a des surprises. En somme, l'historien qui étudie le concile de Nicée et le retentissement qu'il a eu dans l'Église n'est pas dépourvu d'informations, mais celles dont il dispose sont loin de celles qu'il souhaiterait posséder.

## II. Convocation et préparation du concile

Il peut paraître étonnant, à certains égards, que l'empereur ait pris cette décision lui-même. Matthieu Cassin rappelle que l'empereur était en droit *pontifex maximus*, le chef de la religion romaine. C'est exact (c'est Gratien qui renoncera à ce titre en 376), mais avons-nous l'attestation que Constantin se prévalût de cette autorité religieuse ? Toutefois, ce n'était pas la première fois que l'empereur prenait semblable

5 A.-M. RITTER (19.VI. 2025), *Alte Kirche* (Kirchen-und Theologie-Geschichte in Quellen, I), Ausgewählt, übersetzt und kommentiert von A. M. R., Neukirchener Verlag, <sup>3</sup>1985, p. 135-138.

6 P. MARAVAL : Constantin. *Lettres et discours* (La Roue à livres), Paris, 2010.

initiative. En effet, à la suite de sa victoire à Rome sur Maxence le 28 octobre 312 au pont Milvius (à environ 3 km au nord du mur d'Aurélien), Constantin avait les coudées franches en Afrique, où il pouvait intervenir souverainement, ce qu'il montra dès 314 en convoquant les évêques de l'empire d'Occident à Arles<sup>7</sup> (ouverture du concile le 1<sup>er</sup> août 314), pour régler définitivement le schisme donatiste (du nom de l'évêque Donat de Carthage). Sans entrer ici dans les détails, disons que les membres du clergé qui, durant la violente persécution de 303-305, avaient livré aux autorités les livres des Écritures et, comme tels, étaient appelés *traditores* et apostats par les résistants ou donatistes, étaient vivement contestés et plusieurs ordinations épiscopales n'étaient pas reconnues. D'où deux clergés parallèles : à l'occasion d'un projet de Constantin d'exempter de charges financières municipales le clergé en communion avec Cécilien de Carthage<sup>8</sup>, les opposants en appelèrent à l'empereur pour que les évêques de Gaule règlent la question<sup>9</sup>. Quelles que soient les convictions religieuses personnelles que l'on prête à Constantin – question débattue, il est chrétien depuis peu – force est de constater que moins de 18 mois après l'« édit de Milan », au milieu de déplacements au loin et de tâches multiples, Constantin prend à bras le corps les controverses religieuses et les initiatives qu'il juge nécessaires pour assurer la paix en Occident.

---

7 Rien pour notre sujet dans l'art. « Arles » de L. ROYER, *Dict. d'Hist. et de Géogr. Ecclésiastiques* [DHGE] IV, fasc.19-20 (1925), c. 231-23 ». En revanche, plan d'Arles sous Constantin dans l'art. « Arles » du *Dict. d'Archéol. chrétienne et de Liturgie* [DACL] I, 2 (1906), c. 2891-2892. Sur les décisions du concile, J.-R. PALANQUE, *De la paix constantinienne à la mort de Théodose* (Histoire de l'Église [...], III), Paris, 1936, p. 37-39.

8 Très longue notice de la *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire* [PCBE]. I. *Afrique (303-533)* sous la direction d'A. MANDOUZE, Paris, 1982, s. v. *Caecilianus* I, p. 165-175 (sur sa présence problématique à Nicée, voir p. 173-174, n. 79-84).

9 Je ne fais que résumer le début de l'art. « Donatisme » de W. H. C. FREND, *Dict. encyclopédique du christianisme ancien*, I, Paris, 1990, p. 716-717.

La décision de Constantin de convoquer un concile à Nicée devait marquer les esprits et certainement contribuer à lui acquérir la qualification d'empereur « chrétien ». Nous y reviendrons. En employant le terme de décision, je me suis un peu engagé, car on a, de fait, discuté pour déterminer si c'était bien à Constantin qu'elle appartenait.

### *Le lieu*

D'après un fragment de lettre de Constantin<sup>10</sup>, conservé en syriaque, il avait d'abord fixé son choix sur Ancyre (métropole de la province romaine de Galatie, aujourd'hui Ankara, mais dont le métropolitain, Marcel, était un adversaire résolu d'Arius), puis il opta pour celui de Nicée, cité plus accessible aux Italiens et aux autres évêques d'Europe. Aujourd'hui Iznik (province de Bithynie), la ville jadis prospère – reconstruite par Hadrien sur un plan rectangulaire à la suite du tremblement de terre de 123 et forteresse importante, avant d'être dévastée sous Valérien (252-260) – sur la rive orientale du lac Ascania (aujourd'hui l'Iznik Gölü, étendue d'eau douce de 35 km sur 10) à une cinquantaine de km du rivage de la Propontide (mer de Marmara), garde des vestiges importants : murailles, porte, théâtre du II<sup>e</sup> siècle, aqueduc<sup>11</sup>. Pour les chrétiens, les vestiges les plus attachants sont sans doute ceux d'une basilique à trois nefs, dont le plan très net s'est révélé en 2014 à l'occasion d'une baisse des eaux du lac. Archéologues et historiens ayant aussitôt commencé des fouilles, on s'est demandé si cette basilique (dédiée au saint martyr Néophytos ?) avait pu accueillir le concile de 325. Réponse négative, non seulement en raison de sa dimension modeste pour une assemblée conciliaire (41 m sur 18), mais surtout parce qu'elle n'était pas encore achevée en 368 lors d'un tremblement de terre, suivie d'une montée des eaux (le second concile œcuménique, en 787, a pu se tenir dans la basilique de Sainte-Sophie édifiée au centre de la ville sous Jus-

10 Traduction de P. MARAVAL, CONSTANTIN, *Lettres et discours* (La roue à livres), Paris, 2010, p. 52, n° 17.

11 Voir les photos de l'article d'A. de VARAX, dans *Le Monde de la Bible* 252 (mars-avril 2025), p. 100-107.

tinien, VI<sup>e</sup> siècle). Nicée, qui comptait déjà des chrétiens en 111-112, comme l'atteste la correspondance de Pline le Jeune<sup>12</sup> et de l'empereur Trajan, était cependant encore bien païenne au moment du concile : ville de Dionysos, comme s'en félicite dans son *Autobiographie* (374) le rhéteur Libanios, qui y séjourna brièvement en 344<sup>13</sup>. Nicée avait un climat agréable et surtout l'avantage d'être située à peu de distance de Nicomédie. En outre, son évêque Théognis était nettement favorable à Arius<sup>14</sup>.

Métropole de la Bithynie, située au fond du golfe d'Astacus, éprouvée par des tremblements de terre et où devait mourir Constantin en 337, Nicomédie était l'une des capitales de l'empire romain sous Dioclétien – en attendant que Byzance, devenue Constantinople le 14 mai 330, la détrônât. L'empereur pourrait donc aisément se rendre à Nicée et de fait, plusieurs lois qui figurent au *Code Théodosien*, édictées au moment du concile, sont « données » à Nicomédie.

On n'a pas assez relevé, sauf erreur, la nouveauté d'un tel rassemblement de personnes provenant de régions aussi diverses et éloignées. Au cours de l'histoire de Rome, il n'y avait pas de circonstances qui requit le rassemblement de tant de gens – a fortiori de notables – provenant d'une telle diversité de contrées. Je ne vois guère que les *concilia provinciarum* (ou en grec τὸ κοινόν) qui annuellement réunissaient les délégués (*legati* ; σύνεδροι) des villes d'une (parfois deux) provinces, convoquées par le *sacerdos provinciae* (ἀρχιερεύς) autour d'un autel ou temple consacré au culte de Rome et des empereurs, sous la présidence du gouverneur. À l'issue de la fête, l'assemblée devenait délibérante, et recevait des doléances des participants ou les rescrits des empereurs. Combien

---

12 L. X, 96-97 ; traduction et commentaire rajeuni de P. MATTEI, *Le christianisme antique de Jésus à Constantin* (coll. U), Paris, 2008, p. 135-137.

13 *Autobiographie*, 48 ; éd. J. MARTIN et P. PETIT, *CUF*, Paris, 2003, p. 118 et note p. 218-219.

14 Ch. PIETRI, *Naissance d'une chrétienté (250-430)* (Histoire du christianisme des origines à nos jours, 2) Paris, 1995, p. 265, examine les hypothèses relatives au choix de la localité.

pouvait-il y avoir de délégués ? Plusieurs centaines vraisemblablement, mais un nombre sans doute moins important que le nombre d'évêques (voir plus loin).

Nous n'avons pas conservé le texte même de la convocation adressée aux évêques, mais une traduction en syriaque<sup>15</sup> et nous pouvons nous aider des documents conservés relatifs au concile d'Arles (notamment la lettre de Constantin adressée à Chrestus, évêque de Syracuse) et présumer que *chaque* évêque reçut la lettre de l'empereur. Cela suppose, certes, un gros travail de secrétariat de la part des employés des *scrinia* palatins et une sorte de recensement des évêques dispersés, on peut le dire, dans le monde entier.

Si le nombre des *invités* nous est inconnu, le nombre des *présents* lui-même varie selon nos sources et selon les aires linguistiques. Ce qui est notable, c'est que la liste des participants fut, très tôt, considérée comme importante et conservée à part. Des différences peuvent s'expliquer par des questions de graphie des patronymes et des toponymes. Assez tôt, l'effectif de « 318 Pères » fut considéré comme officiel, alors que nos listes en comptent un peu moins : « 318<sup>16</sup> » est un effectif symbolique, celui des serviteurs d'Abraham en *Genèse* 14, 14.

Quiconque n'a pas accès à la réédition mise à jour (1995) par Christoph MARKSCHIES de l'édition de 1898<sup>17</sup> (coll. Teubner), ni à l'apport

---

15 Voir la *Clavis Patrum Graecorum* [CPG] IV, 2<sup>e</sup> éd. revue et mise à jour par J. NORET, Turnhout, 2018, n° 8511. Il n'y est pas fait mention de la traduction de P. MARAVAL : Constantin. *Lettres et discours* (La Roue à livres), Paris, 2010, p. 52. Ni l'un ni l'autre ne fait mention du manuscrit de Paris, *syrr.* 62 (s. IX), fol. 121-129 : cf. [H. ZOTENBERG], *Catalogues des manuscrits syriaques et sabéens (mandaites) de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1874, p. 23.

16 Voir le *DACL* cité *infra* et surtout l'art. de M. AUBINEAU, « Les 318 serviteurs d'Abraham (*Genèse*, 14, 14) et le nombre des Pères au concile de Nicée (325) », *RHE* 61 (1966), p. 5-43.

17 Analyse du travail d'O. CUNTZ, H. HILGENFELD et H. GELZER dans *DACL* cité *infra*, c. 1213-1217.

décisif de la liste gréco-syriaque du manuscrit de Mardin<sup>18</sup> 309 (s. VIII/IX), pourra cependant se faire une certaine idée de la participation à l'aide des listes publiées dans le *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie* (DACL) et de celle que nous transmet l'historien Socrate (I, XIII, 11-12), à peu près 300 Pères<sup>19</sup>.

La participation peut être étudiée de plusieurs points de vue :

- La provenance des participants ;
- Leur rang ecclésiastique ;
- Le « profil » des participants ;
- L'identité du président ;
- Des participants venus de la Perse et de l'Arménie ?
- Proportion entre Orientaux et Occidentaux, sujet traité souvent de manière approximative.
- L'acheminement des participants ;

### *La provenance des participants*

Selon notre meilleur informateur, Eusèbe de Césarée de Palestine, dans la *Vie de Constantin* :

« 7. Les personnages du plus haut rang parmi les ministres de Dieu de toutes les Églises qui remplissaient toute l'Europe, la Libye et l'Asie, étaient donc rassemblés en une seule et unique maison de prière, qui, comme élargie par la volonté divine, accueillait à la fois Syriens et Ciliens, Phéniciens, Arabes et Palestiniens, et aussi Égyptiens, Thébains, Libyens et ceux qui venaient du milieu des fleuves. Il y avait même au concile un évêque perse ; le Scythe ne manqua point au chœur ; le

---

18 Ville du sud-est de la Turquie, proche du Târ Abdîn (= Montagne des serviteurs de Dieu), qu'on a considéré comme le Mont Athos du monophysisme syrien, avec de très anciens monastères.

19 E. HONIGMANN, « La liste originale des Pères de Nicée », *Byzantion* 14 (1939), p. 71 et bgr. SC 477 (2004), p. 153.

# ANNEXES



# XVII<sup>E</sup> CENTENAIRE DU CONCILE “ŒCUMÉNIQUE” DE NICÉE

Quand, pourquoi, par qui  
et comment a été établi le  
Credo que tous les chrétiens  
récitent lors des célébrations  
dominicales ?  
3 conférenciers apportent  
des réponses.

**MARDI 18  
FÉVRIER 2025  
14H30-19H  
CENTRE THÉOLOGIQUE  
DE MEYLAN**

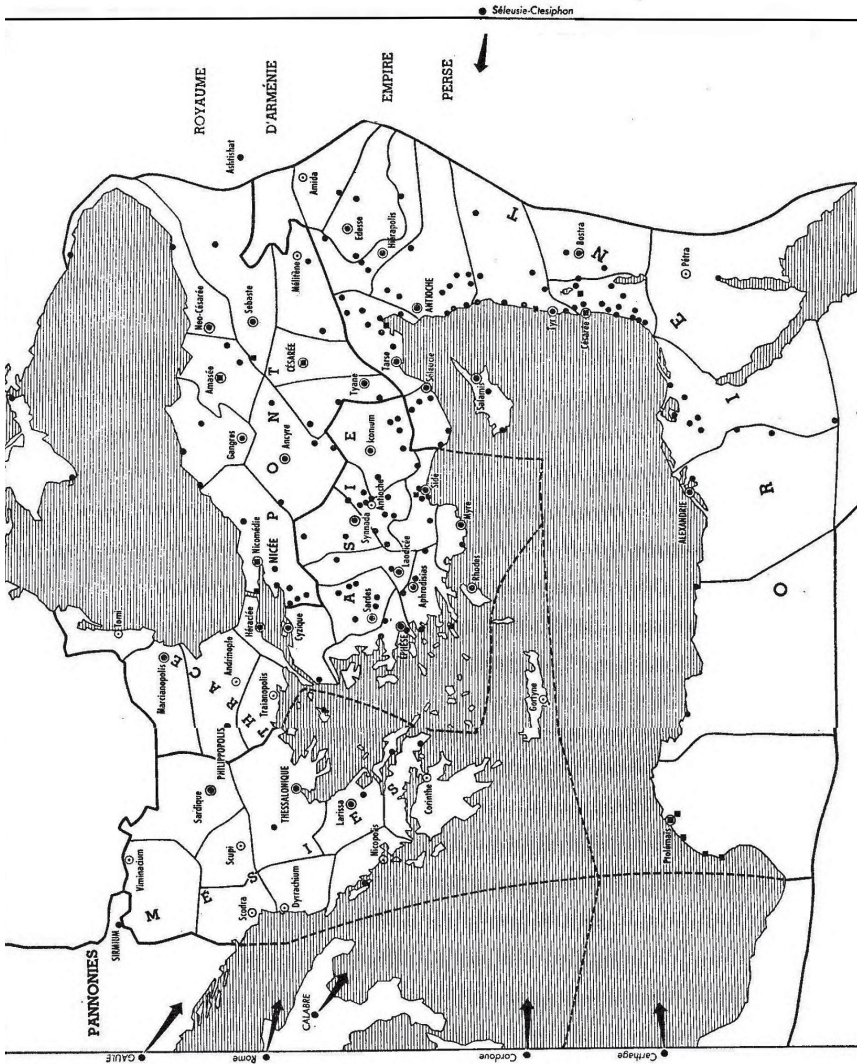


Centre Théologique de Meylan-Grenoble  
15, chemin de la Carronnerie | 38240 Meylan  
contact@ctm-grenoble.org | T. 04 76 41 62 83  
Inscriptions sur [www.ctm-grenoble.org](http://www.ctm-grenoble.org)

**Affiche du colloque**







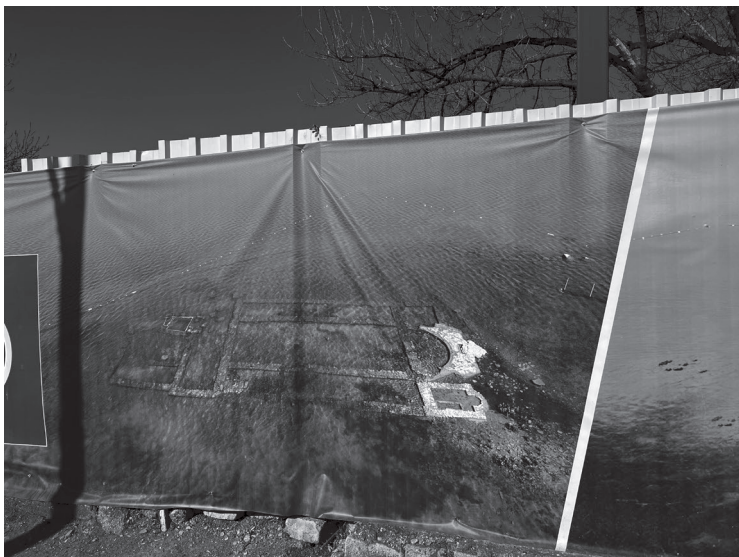
**Sièges épiscopaux représentés à Nicée**

I. Ortiz de Urbina, *Nicée et Constantinople* (Histoire des conciles œcuméniques, 1), Paris, Éd. de l'Orante, 1963, p. 300-301



## Théâtre de Nîmes

*Avec la bienveillante autorisation de Marie-Hélène Tijardovic*



**Vestiges submergés de la 1<sup>re</sup> église de Nicée (v. 368)**



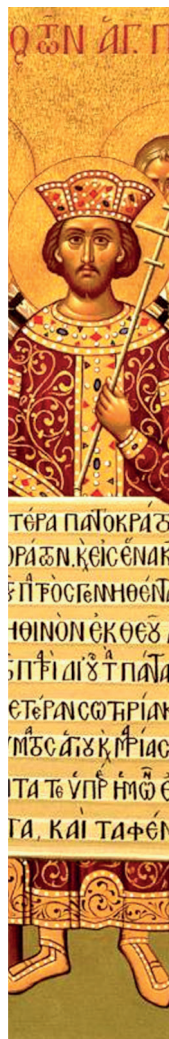
**Vue de Nicée**

# XVII<sup>e</sup> centenaire du concile de Nicée

Juin 325 ! Convoqués par l'empereur Constantin le Grand récemment converti, près de 300 évêques se rendent à Nicée, cité du nord-ouest de l'Asie Mineure (Turquie actuelle) et se réunissent plusieurs semaines : il s'agit, dans ce qui sera le I<sup>er</sup> concile « œcuménique » des Églises chrétiennes, de répondre aux dénégations du prêtre Arius d'Alexandrie et de définir la place de Jésus-Christ, comme « consubstantiel » au Père.

À Nicée fut fixée la date de Pâques, 20 canons disciplinaires furent édictés, mais le « *Symbole de Nicée* », commun à quasiment tous les chrétiens de nos jours, en demeure l'acte le plus important.

En trois contributions, Benoît GAIN, Bernard MEUNIER et Marc MILHAU s'efforcent de retenir l'essentiel d'un événement décisif pour l'Église et pour ses rapports avec le pouvoir civil.



16,50 € ISBN : 978-2-36878-341-2



Les Éditions  
Blanche de Peuterey



Centre Théologique  
Meylan-Grenoble



9 782368 783412 >